



Communiqué sur les mesures de Prévention des risques de feux de végétation dans le secteur de la Valbonne

Le jeudi 16 juillet 2015, un important feu de végétation s'est déclaré sur la commune de Saint-Maurice-de-Gourdans, au lieu-dit Pollet.

Ce feu s'est rapidement propagé sur une surface de 370 hectares sur les communes de Saint-Maurice-de-Gourdans, Beligneux et Balan, menaçant dangereusement le lieu-dit Chêne et la base de Défense de la Valbonne.

Plus de 250 sapeurs-pompiers venant des départements de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de la Loire et de la Haute-Savoie, appuyés par 4 canadiens et 1 hélicoptère de la sécurité civile, ont dû lutter pendant plusieurs heures contre ce feu d'une virulence exceptionnelle semblable à ceux du Sud de la France, en grande partie due aux conditions extrêmes de sécheresse.

Face à l'importance de ce feu, les principaux acteurs (maires, sapeurs-pompiers, base de défense, gendarmes, services de la Préfecture, conservatoire des espaces naturels), sous l'autorité de M. le Préfet de l'Ain, ont travaillé sur un plan d'actions visant d'une part, à développer les mesures de prévention contre les risques et d'autre part, à organiser la lutte en cas de survenance d'un nouveau feu dans ce secteur.

Parmi les principales mesures prises, on notera :

- La clarification de la réglementation départementale de l'usage du feu en espace naturel,
- L'installation de panneaux d'interdiction de l'usage du feu,
- La création de zones pyro-résistantes dans plusieurs secteurs pour éviter la propagation,
- La diffusion d'information sur ce risque à la population,
- La surveillance active les jours à risque extrême,
- La réalisation d'un plan d'intervention inter-services,
- La renforcement de la défense incendie (poteaux d'incendie).

Le feu du 16 juillet 2015, ainsi que d'autres feux semblables en 2003 démontrent qu'avec le réchauffement climatique, le risque de feux de végétation remonte dans le territoire national. C'est la raison pour laquelle les sapeurs-pompiers du département de l'Ain se forment, s'équipent et s'organisent dans ce domaine depuis une dizaine d'années.

Mais la prévention des risques doit être l'affaire de tous.

